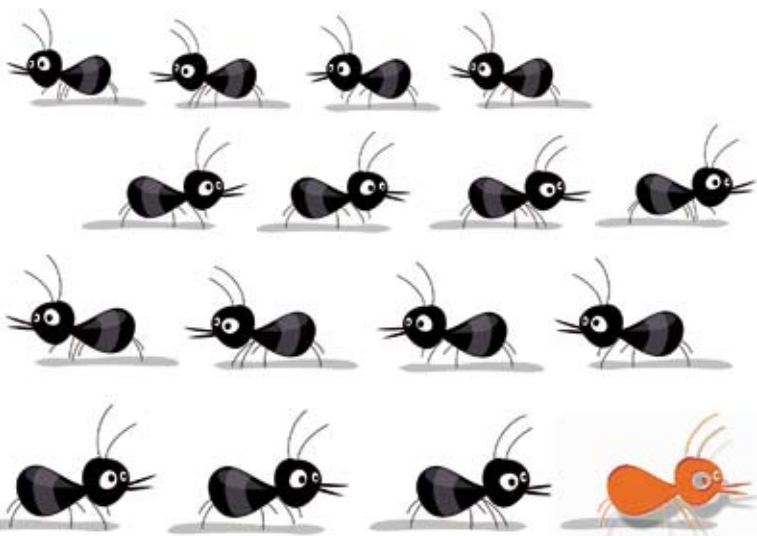


**CRIJ**  
RHÔNE-ALPES

L'essentiel sur..



# Les initiatives Jeunesse





« Il était une fois... »

## **S**ommaire

### **Passer de l'idée à l'action**

- A. Se poser les bonnes questions .....3
- B. S'outiller .....7
- C. Se donner un cadre .....9

### **Trouver de l'aide :**

- A. Un peu de vocabulaire ..... 13
- B. Rechercher des partenaires ..... 15
- C. Financer son projet..... 16

### **Mener à bien son projet :**

- A. Passer à l'action .....20
- B. Rendre compte et valoriser .....20
- C. Carnet d'adresses..... 21

### **Les initiatives jeunesse**

Directeur de publication - Pierre BERTRAND

Rédaction : CRIJ Bretagne - Pierre GUYOMAR

Maquette / PAO : Sylvie MENDELSON

© CRIJ Rhône-Alpes 2010 - n° ISSN 1161-4552

*Le CRIJ Rhône-Alpes tient à remercier tout particulièrement  
le CRIJ Bretagne et son équipe*



## Passer de l'idée à l'action



« Alice : voulez-vous me dire s'il vous plait quelle direction je dois prendre ?  
Le chat : cela dépend dans une large mesure de là où vous voulez aller. »

Lewis carroll Extrait de Alice au pays des merveilles

### A - Se poser les bonnes questions

Vous avez une idée ! Mais vous ne savez pas trop comment passer à l'action. La première chose à faire est de se poser les bonnes questions. Cela va vous permettre de passer d'une idée parfois un peu vague à un projet concret.

Cette partie du carnet est votre outil : n'hésitez pas à l'annoter.

#### 1 - QUOI ?

##### Quel est mon projet ?

Que voulez-vous faire ? Quel est le cœur de votre projet ? Cela peut-être d'organiser un festival culturel ou un tournoi sportif, de partir à la rencontre de jeunes d'autres pays, d'échanger autour d'un voyage récent via une exposition photo...

Cela va vous permettre de savoir de quel domaine relève votre projet :

- artistique et culturel (théâtre, musique, danse, photo...)
- sportif
- humanitaire, social
- international
- scientifique et technique
- environnemental
- création d'entreprise

Bien évidemment, un projet peut être

transversal et concerner plusieurs domaines : un projet d'échange entre des jeunes compagnies de danse hip-hop de France, d'Espagne et d'Allemagne est autant un projet international qu'artistique.

Intéressez-vous ensuite aux projets similaires au vôtre. Deux raisons à cela :

- proposer un projet original et/ou innovant. En effet, les financeurs sont tous sensibles à la nouveauté.
- bénéficier de l'expérience des vos prédécesseurs. Vous éviterez bien des galères en ne commettant pas les mêmes erreurs que vos « aînés ». Pour trouver des projets [www.enviedagir.fr](http://www.enviedagir.fr), [www.crijrhonealpes.fr](http://www.crijrhonealpes.fr), [www.jeunesseenaction.fr](http://www.jeunesseenaction.fr) (rubrique « les projets des autres »), [www.rhonealpes.fr](http://www.rhonealpes.fr) (Déclic jeune, vos initiatives)

#### Objectif

1. je sais dans quel domaine se situe mon projet
2. je connais ce qui existe déjà dans ce domaine
3. je peux proposer un projet innovant et/ou original
4. j'entre en contact avec d'anciens porteurs de projets afin de bénéficier de leurs expériences

## 2 - POURQUOI ?

C'est la question déterminante car elle implique votre motivation. C'est à partir de là que l'on va évaluer votre projet. En résumé, plus vous serez motivé, plus vous aurez des chances de réussir !

### Pourquoi avoir choisi ce projet ? D'où vous vient cette idée ?

- elle est liée à une passion, une conviction profonde
- c'est un vieux rêve, une envie d'enfance
- elle est née à la suite d'une rencontre ou d'événements personnels
- c'est un concours de circonstances, une opportunité
- c'est un défi personnel
- c'est un nouveau démarrage dans la vie
- c'est en lien avec votre projet professionnel
- autre

### Quelles sont vos motivations ?

- vous rendre utile, aider les autres, défendre une idée, une cause sociale
- prendre des initiatives, vous prouver que vous pouvez y arriver
- être en contact avec un public spécifique (petite enfance, handicapés, personnes âgées, ...)
- vous faire connaître et/ou reconnaître dans un milieu professionnel, dans un environnement social
- satisfaire votre goût d'entreprendre, mettre en pratique vos savoirs, vos compétences et/ou en acquérir de nouvelles.
- réaliser un projet en commun, travailler en équipe

➡ **Objectif** Je suis conscient des motivations qui m'animent

## 3 - POUR QUI ?

### A qui profitera votre action ?

Bien sûr, vous faites ce projet en partie pour vous, parce que vous en tirerez un intérêt personnel, qu'il parte d'une envie, individuelle ou collective.

Mais n'oubliez pas que d'autres personnes peuvent bénéficier de votre action. D'ailleurs, cette question vous sera régulièrement posée. Les financeurs voudront voir l'intérêt qu'ils ont à vous aider, en terme de retombées sur la commune, l'université...

Par exemple, vous pouvez sensibiliser les jeunes aux moyens de transports alternatifs et à la culture d'un pays en présentant votre voyage à vélo, par une exposition ou une intervention dans une classe...

➡ **Objectif** Je sais ce que va apporter mon projet aux autres autant qu'à moi-même

## 4 - QUI ? Qui êtes-vous ?

### Allez-vous porter le projet : seul ou en équipe ?

Si vous êtes plusieurs :

- comment vous répartissez-vous les tâches ?
- qui sera le principal porteur du projet ?
- chacun partage-t-il la même motivation ?
- les compétences de chacun s'additionnent-elles ?
- quels sont vos atouts et vos contraintes ?



## Vos points forts :

- des expériences et/ou une formation en relation avec le projet...
- du temps et de la disponibilité
- des moyens logistiques et techniques (matériel, local, transports...)
- des moyens financiers (financement personnel ou extérieur)
- un soutien de votre entourage familial, des relations...
- autres

## Vos points faibles :

- besoin de conseils ou de formations (apprendre à établir un budget prévisionnel...)
- des contraintes de temps et peu de disponibilité
- pas ou peu de moyens : listez vos besoins (matériel, local, transport...)
- pas de financements propres ou extérieurs
- pas ou peu de contacts

**Si vous partez sur un projet en solo, essayez de ne pas rester isolé en vous faisant accompagner très vite par des professionnels**

## Objectif

1. je monte et je connais mon équipe
2. je m'appuie sur le travail d'équipe et sur ses compétences pour gagner du temps et de l'énergie
3. je suis capable de lister les besoins et les acquis du projet

## 5 - OÙ ? Quelle est la portée géographique de votre projet ?

Votre projet a-t-il une dimension : locale, départementale, régionale, nationale, européenne, internationale ?

---

---


Quel est le lieu retenu à ce jour pour sa réalisation ? Pourquoi ce choix ?

---

---

---

Il est utile de situer l'espace géographique de réalisation du projet pour déterminer les structures et les partenaires pouvant vous aider et/ou vous financer. Il informe aussi sur son importance et sa durée car un projet à l'échelle internationale demande souvent plus de moyens financiers, plus de temps et plus de travail qu'un projet à l'échelle nationale ou locale.

 **Objectif** Je connais le territoire dans lequel s'inscrit mon projet et par conséquent mes partenaires potentiels

## 6 - QUAND ? Quelle durée ?

L'initiative que vous proposez est-elle ponctuelle ou prévue pour durer ?

---

---

S'il s'agit d'un évènement ponctuel, réfléchissez bien au moment le plus opportun pour le réaliser (ex : évitez de faire une action qui s'adresse à des classes en période de vacances scolaires, ou un évènement étudiant pendant les examens !). Pensez aussi à la possibilité de vous associer à des évènements déjà existants (faire connaître son groupe pendant la Fête de la Musique...)

De combien de temps disposez-vous pour mener à bien votre projet ?

---

---

---

Situez votre projet dans le temps, pour vous et vos partenaires, en définissant bien les différentes étapes de réalisation et en fixant des «dates butoirs»

pour chacune d'elles. Vous pouvez rédiger un calendrier prévisionnel décrivant les phases successives de l'avancée de votre projet.

### Exemple de planning pour un court-métrage :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Préparation dossier	10 fév. : date limite dépôt dossiers pour jury X	11 mars : date limite dépôt dossier pour jury Y	1 avril : jury Y	15 au 19 mai : montage à la MJC Alpha	7 juin : Festival Court-Métrage (Grenoble)	Projections MJC (le 7 à la MJC Alpha)
Contact avec MJC et Centres sociaux pour projections	15 fév. : RDV CRIJ Rhône-Alpes	20 mars : jury X	20 au 26 avril : préparation et tournage	27 mai : envoi com (affiche, communiqué de presse et flyer)	20 juin : envoi du court-métrage pour le concours Beta	Fin juillet: bilan et perspectives
Recherche équipe et lieu de tournage			à partir du 30 conception & com			

**Deux types de dates sont essentielles et à respecter dans tous les cas : les dates de dépôt des dossiers et les dates de jury. Vous pouvez construire votre planning en vous appuyant sur ces dates.**

#### Objectif

- 1 j'ai une vision dans le temps de mon projet
- 2 je maîtrise le timing et je me donne du temps

Répondre à l'ensemble de ces questions va vous permettre d'évaluer la faisabilité de votre projet. Celle-ci repose sur :

- la motivation des porteurs du projet
- les possibilités de partenariat
- la capacité du projet à rassembler des moyens humains, matériels et financiers
- le temps

Pour aller plus loin : Guide méthodologique de la conduite de projet – Envie d'Agir 2009 (à télécharger sur le site [www.enviedagir.fr](http://www.enviedagir.fr) , rubrique ressources), site internet [www.projaide.fr](http://www.projaide.fr).



## B - S'outiller



« ...en marchant, il avait laissé tomber le long du chemin les petits cailloux blancs qu'il avait dans ses poches ».

Charles Perrault - Extrait du Petit Poucet

### 1. Le dossier de présentation

C'est un outil totalement indispensable aussi bien pour vous que pour vos interlocuteurs. C'est la pièce d'identité de votre projet. Vous devez de le connaître sur le bout des doigts.

#### Sur la forme, il doit être :

- couvert (nom du projet, contact) et sommairisé
- court (6 à 12 pages), clair et attractif (visuels)
- argumenté
- dactylographié et orthographié
- complété (lettres de soutiens, articles de presse, photos...)
- évolutif

#### Sur le fond, il doit contenir :

- la présentation des porteurs du projet
  - un descriptif du projet, origine, objectifs visés et son contexte (social, historique, culturel)
  - sa localisation et le planning de réalisation
  - les moyens mis en œuvre : techniques, humains, matériels (déjà acquis ou à rechercher)
  - un budget actualisé et détaillé
- la liste des partenaires techniques et financiers déjà impliqués dans le projet
- la communication prévue auprès des médias
  - les prolongements possibles
  - les documents complémentaires

#### ➔ Objectif

Le premier document que votre interlocuteur devrait lire est la lettre d'accompagnement

### La présentation des porteurs du projet :

Pas de CV classique mais une petite présentation biographique de chacun des participants avec leurs compétences, leurs fonctions dans le projet ainsi que la répartition des tâches au sein de l'équipe. N'oubliez pas d'indiquer les coordonnées où l'on peut vous joindre le plus facilement.

### Le budget prévisionnel :

Il doit faire apparaître toutes les dépenses et toutes les recettes nécessaires à la réalisation du projet, évaluées le plus précisément possible. Il s'agit d'un budget prévisionnel qui, comme son nom l'indique, évoluera au fur et à mesure de l'avancée de votre projet (il faut le dater pour montrer qu'il est évolutif). Il se présente sous forme d'un tableau avec une colonne dépenses et une colonne recettes.

### Dépenses :

- listez le plus précisément possible vos besoins financiers. Ne les sous-évaluez pas volontairement pour rassurer vos interlocuteurs, votre projet manquerait de crédibilité, et vous risquez de ne pas boucler votre budget
- n'oubliez pas de mentionner les frais de fonctionnement (le téléphone, les courriers, les déplacements, les assurances, les photocopies...)
- justifiez chacune de vos dépenses (n'annoncez pas, par exemple, une expo photos si vous n'avez pas chiffré les films, développements, agrandissements...)
- apportez aussi la preuve du prix indiqué (factures, devis...)

**Recettes :**

- faites le total de tous les apports financiers envisagés ou déjà collectés (bourses, sponsors, apport personnel, aides en nature...)
- indiquez la part de financement personnel (celle-ci est souvent appré-

ciée des organismes de soutien car elle atteste de la motivation du ou des candidats)

- mentionnez la valeur des moyens logistiques déjà prévus (si on vous prête une salle, du matériel...)

**Budget type pour l'organisation d'un concert : prévisionnel au 3 mai 2010**

Charges (dépenses)		Produits (recettes)	
<b>Achats</b>		<b>Autofinancements</b>	
Repas et boissons	400 €	Apport personnel	530 €
Fournitures diverses	50 €	Vente des places (200x10)	2 000 €
Total achats	450 €	Total autofinancements	2 530 €
<b>Services extérieurs</b>		<b>Parrainages, subvention publiques</b>	
Location de matériel	2 000 €	En nature :	
Location de locaux	1 300 €	Ville de Lyon (acquis)	1 300 €
Assurances	150 €	En numéraire :	
		CROUS (acquis)	500 €
		Conseil Régional (en cours)	1 200 €
Total services extérieurs	3 450 €	Total parrainages, subventions	3 000 €
<b>Autres services extérieurs</b>		<b>Parrainages, aides privées</b>	
Publicité et communication	800 €	En numéraire :	
Déplacements et transports	150 €	Fondation Gaz de France (en cours)	1 100 €
Total autres services extérieurs	1 050 €	Total parrainages, aides privées	1 100 €
<b>Charges de personnel</b>		<b>Autres aides et subventions</b>	
Cachets des artistes	800 €	Projets Jeunes (Envie d'Agir)	1 000 €
...etc (2 230 €)		...etc (350 €)	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>7980 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>7980 €</b>

**Règle de base : le budget doit être équilibré -> DEPENSES = RECETTES**

**Pour aller plus loin :****GÉRER LE BUDGET DE SON PROJET**

Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire - INJEP – 2005  
(téléchargeable sur le site [www.envie-dagir.fr](http://www.envie-dagir.fr) rubrique ressources)

**Intégrer une marge d'imprévus de 5 à 10 % du budget total**



### 2. Les documents complémentaires

- une lettre d'accompagnement, où vous présentez brièvement votre projet et ce que vous souhaitez obtenir, peut convaincre un financeur
- des lettres de soutien ou de recommandation d'organismes ou de personnalités faisant autorité dans le domaine

dont traite votre projet

- des dessins, photos, croquis, données chiffrées, cartes... facilitant la compréhension de votre projet
- les devis justifiant les dépenses prévues
- des articles de presse, si vous avez déjà fait connaître votre idée ...bref, tout ce qui peut mettre en valeur votre projet !



## C - Se donner un cadre

Selon l'ampleur de votre projet, vous pouvez présenter votre projet :

- en tant qu'individu ou groupe de jeunes (association de fait ou collectif, non déclaré)
- en tant qu'association de loi 1901
- en tant que Junior Association

### 1. L'association non déclarée

C'est une association de fait qui regroupe plusieurs personnes, de manière informelle, autour d'une idée commune. Il suffit de désigner, au sein de l'équipe, un porteur de projet. Choisir alors une personne disponible, qui saura répondre aux questions concernant le projet, le défendre et convaincre les éventuels financeurs de vous aider. Ce type d'association n'existe pas juridiquement et engage la responsabilité de chaque membre.

**Si votre projet se développe et que vous comptez le pérenniser, il peut être intéressant de déclarer votre association pour exister juridiquement, en tant que personne morale, obtenir certaines subventions, ouvrir un compte en banque, souscrire une assurance, se défendre ou attaquer en justice... Et, l'association déclarée peut être un gage de «sérieux» et de «crédibilité» pour certains financeurs.**

### 2. L'association loi 1901

C'est la convention par laquelle plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leurs activités dans une toute autre visée que de partager des bénéfices. Il faut être au moins deux et avoir 18 ans.

#### Comment créer une association ?

Pour faire bref :

- réunissez-vous pour l'assemblée générale constitutive, créez les statuts de l'association, désignez le conseil d'administration et le bureau.
- déclarez votre association auprès de votre préfecture.

● patientez quelques jours que le récépissé de création d'association de la part de la préfecture arrive...

**Voilà, votre association est née !  
Vous pouvez ouvrir un compte bancaire, souscrire une assurance...**

Consulter régulièrement  
le site [www.association.gouv.fr](http://www.association.gouv.fr)

### En savoir plus :

- [www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)  
- [www.projaide.fr](http://www.projaide.fr)  
- **GUIDE CRÉER ET RÉUSSIR SON PROJET ASSOCIATIF** - Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire - INJEP - 2005 (téléchargeable sur le site [www.enviedagir.fr](http://www.enviedagir.fr) rubrique ressources)

### Structures d'Appui à la Vie Associative en Rhône-Alpes – Coordination SAVARA

Les Structures d'Appui à la Vie Associative en Rhône-Alpes accueillent, informent et accompagnent gratuitement les associations locales et les porteurs de projets collectifs. Même si leurs services ne sont pas complètement uniformes, ces associations proposent généralement soutien et accompagnement dans les domaines de la comptabilité, de la gestion et des questions juridiques, des formations pour les bénévoles et du soutien à la création. Outre le soutien logistique (accès à des locaux et à du matériel), les points d'appui locaux accueillent et suivent les porteurs de projets. Ils peuvent également les orienter vers les circuits et dispositifs de financement.

### Structures d'appui labellisées

**AGENCE POUR LA GESTION, LA LIAISON ET LE CONSEIL AUX ASSOCIATIONS - AGLCA**  
2 boulevard Joliot-Curie  
Maison de la vie associative

01000 Bourg-en-Bresse  
Tél 04 74 23 29 43 Rouxel Marie  
[point-appui@aglca.asso.fr](mailto:point-appui@aglca.asso.fr)  
[www.aglca.asso.fr](http://www.aglca.asso.fr)

### DRÔME PROFESSION SPORT ANIMATION - DPSA

71 rue Pierre Latécoère  
Maison des bénévoles du sport Drôme  
Ardèche - 26000 Valence  
Tél 04 75 75 47 63 Longinotti Eric  
[dromeprofessionsport@wanadoo.fr](mailto:dromeprofessionsport@wanadoo.fr)  
[www.profession-sport-loisirs.fr](http://www.profession-sport-loisirs.fr)

### COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE L'ISÈRE - CDOS

7 rue de l'Industrie - 38320 Eybens  
Tél 04 38 24 03 60 Janvier Catherine  
[crib@cdos-isere.com](mailto:crib@cdos-isere.com)  
[www.cdos38.com](http://www.cdos38.com)

### CAP BERRIAT

15 rue Georges Jacquet  
38000 Grenoble  
Tél 04 76 96 60 79 Monte Eric  
[contact@cap-berriat.com](mailto:contact@cap-berriat.com)  
[www.cap-berriat.com](http://www.cap-berriat.com)

### MAISON DES ASSOCIATIONS

6 rue Berthe de Boissieux  
38000 Grenoble  
Tél 04 76 87 91 90 Boyer Bruno  
[maison-des-associations@ville-grenoble.fr](mailto:maison-des-associations@ville-grenoble.fr)  
[www.ville-grenoble.fr](http://www.ville-grenoble.fr)

### UNION DES ASSOCIATIONS DE ST-ÉTIENNE ET DE LA LOIRE - UASEL

4 rue André Malraux  
Maison des associations  
42000 Saint-Étienne  
Tél 04 77 33 90 23 Tarel Alexandra  
[uasel@wanadoo.fr](mailto:uasel@wanadoo.fr)  
[www.uasel.org](http://www.uasel.org)

### CONSEIL D'ANIMATION ET DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL - CADEC

61 avenue Clémenceau  
69230 Saint-Genis-Laval  
Tél 04 78 56 20 62 Gerey Nelly  
[contact@cadec.org](mailto:contact@cadec.org)  
[www.cadec.org](http://www.cadec.org)

**MJC ESPACE MARCEL ACHARD - MJC**  
112 avenue Maréchal Foch  
69110 Sainte-Foy-lès-Lyon  
Tél 04 78 59 66 71 Niepce Jean-Lou  
pointdappui@mjcstefoy.org  
www.mjcstefoy.org

**CENTRE ASSOCIATIF BORIS VIAN - CABV**  
8 bis rue Gaspard Picard  
69200 Vénissieux  
Tél 04 72 50 09 16 Romeu Corine  
contact@cabv.com  
www.cabv.com

**CENTRE CULTUREL OECUMENIQUE  
JEAN-PIERRE LACHAIZE - CCO**  
39 rue Georges Courteline  
69100 Villeurbanne  
Tél 04 78 93 41 44 Michaud Nelly  
vieassociative@cco-villeurbanne.org  
www.cco-villeurbanne.org

**CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES  
POUR L'ENVIRONNEMENT DES PAYS DE  
SAVOIE - CPIE**  
Savoie Vivante - 63 rue Dacquin  
73000 Chambéry  
Tél 04 79 85 39 32 Serain Rémi  
savoie.vivante@wanadoo.fr  
www.savoievivante-cpie.org

**PROFESSION SPORT ANIMATION SA-  
VOIE - PSA 73**  
725 Faubourg Montmélian  
73000 Chambéry  
Tél 04 79 33 93 93 Baronetti Martine  
info@psa-savoie.com  
www.psa-savoie.com

**SPORT EMPLOI ANIMATION 74 - SEA 74**  
97 A avenue de Genève - Maison départe-  
mentale des sports - 74000 Annecy  
Tél 04 50 57 76 63 Brisset Claire  
vieassoc@sea74.com  
www.sea74.com

### 3. La Junior Association

Moins de 18 ans ? Pas de panique, la Junior Association (JA) est pour vous !

Elle permet aux jeunes de 13 à 17 ans, porteurs d'un projet, de bénéficier d'outils comme :

- une assurance pour couvrir les activités et tous les membres de la JA
- la possibilité d'ouvrir un compte bancaire pour gérer directement le budget et recevoir des subventions
- un accompagnement de la part du relais départemental officiel

### Relais départementaux Junior Association :

#### Ain

**UFOLEP**  
42 rue Charles Robin  
01000 Bourg-en-Bresse  
Tél 04 74 23 80 14 Bouttier Sylvain  
ufolep01@fol01.org

#### Ardèche

**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FÉDÉRA-  
TION DE L'ARDÈCHE**  
Boulevard de la Chaumette  
07000 Privas  
Tél 04 75 20 29 80 Soullier Michèle  
cirvad@folardeche.fr

#### **UNION DÉPARTEMENTALE DES MJC**

1 rue Paul Langevin  
07130 Saint-Péray  
Tél 04 75 78 60 96 Gourdol Brice  
brice.gourdol@wanadoo.fr

#### Drôme

**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FÉDÉRA-  
TION DE LA DRÔME**  
26 avenue Sadi Carnot - 26000 Valence  
Tél 04 75 82 44 75 Beaumont Alain  
usep-fol26@wanadoo.fr

#### **FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CENTRES SOCIAUX**

Rue Eugène Chavant - Les Glaïeuls  
26100 Romans-sur-Isère  
Tél 06 76 72 97 Bar Jérôme  
federation@drome.centres-sociaux.org

## Isère

### LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ISÈRE

38 rue Nicolas Chorier  
38000 Grenoble  
Tél 04 38 12 41 44 Teillaud Charlotte  
culture38@laligue.org

### FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES MJC

6 rue Berthe de Boissieux  
38000 Grenoble  
Tél 04 76 86 67 67 Brette Pierre  
pbretteadmjc38@aol.com

## Loire

### LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FÉDÉRATION DE LA LOIRE

6 rue Buisson - 42000 Saint-Étienne  
Tél 04 77 49 54 85 Boukhateb Nadia  
jeunesse42@laligue.org

## Rhône

### LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FÉDÉRATION DU RHÔNE

20 rue François Garcin - 69003 Lyon  
Tél 04 72 60 04 77 Gilly Laurent  
lgilly@fol69.org

## Savoie

### LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FÉDÉRATION DE SAVOIE

81 chemin des Ecureuils  
73000 Chambéry  
Tél 04 79 33 85 50 Exertier Fabienne  
animations73@laligue.org

## Haute-Savoie

### LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FÉDÉRATION DE HAUTE-SAVOIE

3 avenue de la Plaine - 74000 Annecy  
Tél 04 50 52 30 14 De Santiago José  
animation.reseau@fol74.org

Pour obtenir l'habilitation du Réseau National des Juniors Associations, il suffit d'écrire son projet en répondant aux questions du dossier téléchargeable sur [www.juniorassociation.org](http://www.juniorassociation.org)

Il est possible de se faire aider par le relais départemental du réseau JA qui transférera ensuite la demande auprès du réseau national. Il y a une commission par mois (dates consultables sur le site).



## LE MERCREDI DES INITIATIVES

2 mercredis par mois de 14h à 18h

### Donnez de la dimension à vos projets

Vous avez entre 11 et 30 ans ? Une idée, un projet ?

### Toute l'info

les dispositifs  
les aides  
les bourses aux projets  
des outils pratiques

### Contact

10 quai J. Moulin  
Lyon 1er  
04 72 77 00 66  
[www.crijrhonealpes.fr](http://www.crijrhonealpes.fr)



# rouver de l'aide



« Aux jeunes gens pour l'ordinaire, l'industrie et le savoir-faire, valent mieux que des bien acquis. »

Charles Perrault - Extrait du Chat Botté

## A - Un peu de vocabulaire

Pour mener votre recherche de financement, vous devez connaître un minimum le vocabulaire adapté.

Elles sont attribuées en fonction du lieu de résidence du porteur de projet ou du lieu de réalisation du projet

### A COMME AIDES AUX PROJETS

#### 1. Origine des financeurs

##### Les aides publiques

Elles sont accordées par l'Etat via les Directions départementales et régionales des différents ministères (ex. : la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale - DRJSCS), les collectivités territoriales : communes, conseils généraux, conseil régional, les établissements para-publics : CAF, CROUS...

##### Les aides privées

Elles sont attribuées par des fondations privées ou d'entreprises : organismes privés reconnus d'utilité publique à but non lucratif (ex. : la Fondation de France), des entreprises, des banques, des associations, des fédérations, des instituts, des commerces.

#### 2. Origines géographiques

Les aides peuvent être :

- locales (mairie, communauté de communes), départementales, régionales
- nationales
- européennes ou internationales

#### 3. Nature des aides

##### Les aides financières :

- une bourse est une somme d'argent versée à un individu ou à un groupe, avant la réalisation du projet (elle peut être versée en plusieurs fois)
- une subvention est attribuée à une association
- un prêt d'honneur est un prêt d'argent à taux zéro ou faible
- les concours, l'aide financière intervient :
  - après la lecture du dossier et facilite la réalisation
  - une fois l'œuvre terminée
- un prix récompense une réalisation.

Par exemple, on peut obtenir une bourse pour un projet puis participer à un concours et enfin, recevoir un prix !

##### Les aides en nature :

- prêts ou dons de matériels et de marchandises
- mise à disposition de locaux, de moyens de communication ou logistique

Ce type d'aide est souvent plus facile à obtenir qu'une aide financière et permet d'avancer dans la réalisation du projet en faisant baisser ses coûts.

### Les aides techniques

Certains dispositifs de financement prévoient un accompagnement pour la réalisation du dossier. Vous pouvez également contacter des professionnels ou des associations du domaine de votre projet pour obtenir des conseils précieux.

### Durée

Les bourses, les subventions, les prix sont reconduits généralement d'une année sur l'autre à la différence d'un concours qui peut être une opération ponctuelle liée à l'actualité.

### F COMME FONDATION

Etablissements privés d'utilité publique et sans but lucratif dont la vocation est de soutenir les projets d'intérêt général dans des domaines très divers. On en recense plus de 800 en France, la plus connue étant la Fondation de France qui regroupe elle-même près de 600 fondations d'entreprises ou autres. Ces fondations aident généralement les projets via le mécénat (voir M).

#### FONDATION DE FRANCE - DÉLÉGATION RHÔNE-ALPES

19 rue de l'Arbre Sec - 69001 Lyon  
Tél 04 72 10 92 30  
rhone@fdf.org  
www.fdf.org

### Pour aller plus loin

**Guide des fondations en Rhône-Alpes** - Fondation de France - CRESS - 2009 (téléchargeable sur [www.cress-rhone-alpes.org](http://www.cress-rhone-alpes.org))

### M COMME MÉCÉNAT

Le mécénat consiste en une aide financière sans contrepartie publicitaire pour l'entreprise mécène. En revanche, elle bénéficie de déductions fiscales.

### Pour aller plus loin

Pour obtenir les coordonnées d'entreprises mécènes, consulter le répertoire du mécénat d'entreprise de l'ADMICAL (Association pour le développement du mécénat industriel et commercial, [www.admical.org](http://www.admical.org)) et télécharger le guide « Le mécénat : entreprises et associations » sur [www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr).

### P COMME PARRAINAGE

A la différence du mécénat, le parrainage appelé aussi "SPONSORING" est un soutien matériel apporté à une manifestation, à une personne, à un produit ou à une organisation en vue d'en retirer un bénéfice direct. Il s'agit d'une action de communication pour l'entreprise : un sponsor associé officiellement à votre projet et qui apparaît avec son nom et son logo dans les documents édités à cette occasion peut y gagner en termes "d'image" ou de notoriété.

### S COMME SOUTIEN

L'obtention de lettres de soutien, de partenariat, d'engagement de la part d'organismes ou de personnes ressources dans le domaine où se situe l'action de votre projet peut donner de la crédibilité à votre dossier car elles prouvent la « faisabilité » du projet.

Vous pouvez contacter, par exemple :

- un équipement de votre commune qui s'engage à accueillir votre exposition, votre spectacle... (Maison de quartier, MJC...)
- des professionnels (animateurs, professeurs, écrivains, journalistes, élus, personnalités publiques...)
- des associations reconnues pour leur expertise (ex : RESACOOP pour les projets de solidarité internationale)

## B - Rechercher des partenaires



« C'est sans doute un grand avantage, d'avoir de l'esprit, du bon sens...mais vous aurez beau les avoir, pour votre avancement ce seront choses vaines, si vous n'avez, pour les faire valoir des parrains, ou des marraines. »

Charles Perrault - Morale de Cendrillon

### 1 - Comment solliciter les éventuels financeurs ?

**Conseil :** commencez par chercher les aides techniques et matérielles pour montrer, dans votre dossier de présentation, que vous avez des partenaires.

### 2 - Qui sont les partenaires ?

#### Les partenaires publics

Il s'agit des aides de l'Etat, des collectivités territoriales et locales et des organismes para publics (organismes autonomes financés par l'Etat). Voir «Aides financières» p. 13

#### Les partenaires privés

Les fondations (voir F comme Fondations, p. 14). Les entreprises (ciblez en priorité les entreprises dont le secteur d'activité, la politique de communication et le public cadrent avec le thème

de votre projet : pour un projet destiné à dynamiser la vie étudiante, contactez en priorité les Mutuelles étudiantes par exemple).

Ne dédaignez pas les petites entreprises : elles sont moins sollicitées et peuvent être séduites par une opération de sponsoring pour se faire connaître.

Assurez-vous que votre dossier est bien arrivé et demandez un rendez-vous. Si vous n'obtenez pas satisfaction au premier appel, relancez un peu plus tard en téléphonant à nouveau ou en envoyant des informations complémentaires sur votre projet.

Pour éviter d'oublier un contact intéressant, utiliser des «fiches contacts»

### Fiche contact

Organisme :  
Nom, Prénom de l'interlocuteur :  
Tel :  
Adresse :  
E-mail :  
Contact établi par l'intermédiaire de M./Mme :

Contacts	Informations	Suivi
Téléphone le (date) :		A rappeler le (date) :
Courrier/mail le (date) :		Relance le (date) :
Rendez-vous le (date) :		Nouveau rdv le (date) :

## C - Financer son projet

### 1. Les aides pluridisciplinaires

#### Les communes et les communautés de communes

De nombreuses communes ou communautés de communes gèrent des dispositifs d'aides locaux. Ces dispositifs sont la plupart du temps gérés par le service jeunesse ou par des structures jeunesse des territoires concernés.

Le plus simple pour vous est donc de contacter réseau Information Jeunesse (voir p. 22), la MJC, le Centre Social (où équivalent) de votre quartier ou le service Jeunesse de votre mairie. Ces appuis (financiers, humains ou matériels) locaux sont indispensables avant d'envisager des financements régionaux ou nationaux.

#### Aide au Projets Citoyens des Jeunes - APCJ - Conseil Régional Rhône-Alpes

L'Aide aux Projets Citoyens des Jeunes permet à tout individu âgé de 16 à 25 ans de proposer son dossier, seul, en groupe ou en association, sur les thématiques les plus larges mais portant sur un véritable engagement citoyen... De très nombreux projets impliquant plusieurs milliers de jeunes citoyens ont été soutenus financièrement après l'avis du comité de sélection composé d'élus régionaux, de membres d'associations et de représentants d'autres institutions compétentes dans ce domaine.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec le service Jeunesse de la Région Rhône-Alpes :

RÉGION RHÔNE-ALPES

Service Jeunesse

78 route de Paris - BP 19

69751 Charbonnières-les-Bains cedex  
Tél 04 72 59 59 64

#### Le programme Envie d'Agir

Envie d'agir est le programme national d'aide à l'initiative des jeunes du Ministère de la jeunesse. Il s'adresse à tous les jeunes de 11 à 30 ans inclus, quels que soient leur niveau d'étude ou leur statut.

Il encourage les projets individuels ou collectifs dans tous les domaines, culturel, social, humanitaire, écologique, sportif, scientifique et technique, économique. Il est ouvert aux jeunes français, aux étrangers résidents légaux et aux ressortissants de l'Union européenne, à condition que leur projet se déroule en France ou soit organisé à partir de la France.

Les jeunes doivent être auteurs et porteurs de leur projet. Sont exclus du dispositif : les voyages touristiques, le financement des études, des stages et des formations, la participation à des compétitions sportives ou à des raids, les professions libérales réglementées.

Envie d'agir comporte plusieurs dispositifs adaptés aux différents types de projets :

#### Projets Jeunes

Projets Jeunes s'adresse aux premiers projets collectifs ou individuels qui ont un caractère d'utilité sociale ou d'intérêt général. Il concerne également les associations de jeunes de moins de 3 ans. L'aide accordée est de 1 000 € maximum.

#### Défi Jeunes

Le défi s'adresse aux initiatives plus structurées ayant un impact sur le pro-



jet de vie du jeune et/ou ayant une visée professionnelle. L'aide accordée est de 2 000 à 6 000 €.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec le correspondant Envie d'Agir de votre Direction Départementale de la Cohésion Sociale - DDCS (coordonnées complètes dans le carnet d'adresses) :

### → **Ain**

Fléchet Laurent - 04 74 32 55 40  
laurent.flechet@ain.gouv.fr

### → **Ardèche**

Guemmoud Yacine - 04 75 66 53 87  
yacine.guemmoud@ardeche.gouv.fr

### → **Drôme**

Jourdan Jean-Marc - 04 75 82 46 20  
jean-marc.jourdan@drome.gouv.fr

### → **Isère**

Odille Laure - 04 57 38 65 27  
laure.odille@isere.gouv.fr

### → **Loire**

Paquier Véronique - 04 77 49 63 76  
veronique.paquier@loire.gouv.fr

### → **Rhône**

Dumas Stéphane - 04 72 84 55 81  
stephane.dumas@rhone.gouv.fr

### → **Savoie**

Lacroix-Baudrion Natacha - 04 79 96 72 91  
natacha.lacroix-baudrion@savoie.gouv.fr

### → **Haute-Savoie**

Bourges Pierre - 04 50 88 45 89  
pierre.bourges@haute-savoie.gouv.fr

Avertissement : en raison de la réorganisation des services déconcentrés de l'état qui est cours, les coordonnées des correspondants Envie d'Agir pourraient connaître des modifications courant 2010.

## Initiatives de jeunes nationales et transnationales

C'est un dispositif du Programme Européen Jeunesse en Action – PEJA. Il soutient des projets se déroulant dans l'un des 27 pays de l'Union Européenne ou dans deux des 27 pays de l'Union Européenne. Les projets doivent être ancrés dans un environnement local, impliquer divers acteurs locaux et présenter une dimension européenne claire (découverte de l'Europe et promotion de ses valeurs).

L'initiative doit concerner un groupe de 4 jeunes minimum (national), ou au moins 2 groupes de 4 jeunes minimum, de différents pays du Programme, dont l'un est Etat membre de l'Union Européenne (transnational), de 18 à 30 ans ou de 15 à 17 ans si accompagnés d'un animateur. Le projet doit durer entre 3 et 18 mois (préparation, réalisation, évaluation comprises). L'aide financière est de 8 000 € maximum (nationales) et de 10 000 € maximum (transnationales).

### **Pour aller plus loin :**

[www.jeunesseenaction.fr](http://www.jeunesseenaction.fr), rubrique ressources, documents types, témoignages.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le correspondant régional du Programme Européen Jeunesse en Action – PEJA :

**DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE - DRJSCS**

Tél 04 72 84 56 28 SALON Dominique - dominique.salon@drjscs.gouv.fr  
239-241 rue Garibaldi - 69003 Lyon



## Pour aller plus loin

**Déclics Jeunes** : les bourses Déclics jeunes de la Fondation de France aident les jeunes de 18 à 30 ans à réaliser leur vocation ou un projet personnel dans les domaines les plus divers. Chaque année, une vingtaine de bourses est distribuée. Le montant d'une Bourse déclics jeunes est aujourd'hui de 7 600 €.

### FONDATION DE FRANCE - DÉLÉGATION RHÔNE-ALPES

19 rue de l'Arbre Sec - 69001 Lyon  
Tél 04 72 10 92 30 - Fax 04 72 10 92 39  
rhone@fdf.org  
www.fdf.org

## 2. Les aides pour les étudiants

### Les universités et le CROUS

Si vous êtes étudiant, sachez que le CROUS de votre académie (Lyon et Grenoble) peut vous aider dans le cadre de son programme Culture Action. Ce dispositif comporte 4 fonds d'aide : culture, actions/engagement, jeune talent, et culture scientifique et technique. Le CROUS organise également une fois par an des concours thématiques : nouvelle, BD, photo et film court.

Vous pouvez également bénéficier du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes – FSDIE (contactez le secrétariat de votre université) et des aides de certaines universités, écoles et centres de formation (contactez le service vie étudiante et/ou culture de votre établissement).

### Culture action du CROUS :

→ **Académie de Grenoble**  
CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES - CROUS  
5 rue d'Arsonval - 38000 Grenoble  
www.crous-grenoble.fr  
Tél 04 56 52 88 44

Radafiarijaona Diera – Service culture -  
animateur.culture@crous-grenoble.fr

→ **Académie de Lyon**  
CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES - CROUS  
59 rue de la Madeleine - 69007 Lyon  
www.crous-lyon.fr

Tél 04 72 80 85 63 Dziasko Anna – Service culture -  
anna.dziasko@crous-lyon.fr

CENTRE LOCAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES - CLOUS  
11 rue Tréfilerie - 42000 Saint-Étienne  
www.crous-lyon.fr  
Tél 04 77 81 79 89  
Brousse Aurélie - Service culture  
aurelie.brousse@crous-lyon.fr

### Les associations étudiantes :

En tant qu'étudiant, profitez au maximum des réseaux associatifs étudiants. Même si ces associations proposent rarement des aides financières, elles sont par contre indispensables en terme de soutien matériel et technique (communication, réseaux, recherche de partenaires).

Vous pouvez contacter les représentants du BDE ou des regroupements d'associations étudiantes de votre établissement et votre correspondant local Animafac.

→ **Grenoble**  
ESPACE VIE ETUDIANTE  
701 avenue Centrale – 38400 St-Martin d'Hères  
Tél 06 30 64 45 13 ou 06 89 14 68 54  
grenoble@animafac.net

→ **Lyon**  
CAMPUS INITIATIVES  
25 rue Jaboulay -69007 Lyon  
Tél 06 30 64 51 14 ou 06 32 80 23 26  
lyon@animafac.net  
http://lyon.animafac.over-blog.net

**Pour aller plus loin**  
www.animafac.net

## 3. Les aides pour les jeunes ruraux

Si vous habitez en milieu rural n'hésitez pas à contacter la Mutualité Sociale Agricole ou l'antenne des Familles Rurales de votre département. Ces deux structures proposent des aides financières pour soutenir les projets des jeunes ruraux.

● Mutualité Sociale Agricole

Concours Mieux vivre en milieu rural : [www.msa.fr](http://www.msa.fr)

● Familles rurales

Trophées J.Pass : [www.famillesrurales.org/rhone\\_alpes](http://www.famillesrurales.org/rhone_alpes)

## 4. Projets d'échanges culturels et de solidarité internationale

Les projets de solidarité internationale (humanitaire) présentent des particularités et nécessitent un accompagnement et une préparation adéquate. La bonne nouvelle c'est que vous n'êtes pas seul et que des organismes rhônalpins, à tous les niveaux, peuvent vous appuyer dans vos démarches et votre préparation. Avant d'entamer vos recherches de financement contactez une des structures du réseau Resacoop ([www.resacoop.org](http://www.resacoop.org)) :

### → Ain

RÉS'AIN -

DDCS - 4 boulevard Voltaire - 01000 Bourg-en-Bresse

Tél 04 74 32 55 40 Fléchet Laurent - [laurent.flechet@ain.gouv.fr](mailto:laurent.flechet@ain.gouv.fr)

### → Ardèche/Drôme

ARDÈCHE DRÔME OURO SOGUI SÉNÉGAL - ADOS

6 rue André Lacroix - 26000 Valence

Tél 04 75 55 99 90 - [courrier@ados-senegal.org](mailto:courrier@ados-senegal.org) - [www.ados-senegal.org](http://www.ados-senegal.org)

### → Isère

RÉSEAU JEUNESSE ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - RJSI

Direction départementale de la cohésion sociale de l'Isère - DDCS

11 avenue Paul Verlaine - 38000 Grenoble

Tél 04 57 38 65 26 - Laurence Druon

### → Loire

SOLICOOP 42

5 rue du Jeu de l'Arc - 42000 Saint-Étienne

Tél 06 34 01 82 64 - [accueil@solicoop.org](mailto:accueil@solicoop.org) - [www.solicoop.org](http://www.solicoop.org)

### → Rhône/Haute-Savoie

RESACOOP

19 rue d'Enghien - 69002 Lyon

Tél 04 72 77 87 67 Silveira Antonio - [mail@resacoop.org](mailto:mail@resacoop.org)

[www.resacoop.org](http://www.resacoop.org)

### → Savoie

RÉZO - PAYS DE SAVOIE SOLIDAIRE

Bâtiment Aéro - Savoie Technolac - 73370 Le Bourget-du-Lac - Tél 04 79 25 28 97

[cooperation@paysdesavoiesolidaires.org](mailto:cooperation@paysdesavoiesolidaires.org) - [www.paysdesavoiesolidaires.org](http://www.paysdesavoiesolidaires.org)



# ener à bien son projet

## A Passer à l'action

Vous avez bouclé votre budget, reste à réaliser votre projet.

### Pour cela, organisez-vous :

- Gérez votre temps : il peut être utile d'établir un calendrier de travail afin de ne pas se laisser déborder par le temps (voir p. 6)!

Si vous êtes en équipe, répartissez-vous les tâches en fonction de vos compétences.

- Faites connaître votre projet : Vous pouvez mettre en place une inauguration, une exposition, un site web, enregistrer une vidéo, un CD...Contactez les médias (radios locales et des campus, télévisions locales, presse écrite, journaux de quartiers, fanzines...) en envoyant un communiqué de presse qui présente votre projet avec votre contact. Le communiqué de presse doit donner toutes les informations essentielles et de façon concise et précise (une vingtaine de lignes maximum).

**Pensez à communiquer l'information à temps auprès de la presse (notamment écrite) en fonction de la périodicité de parution.**

## B Rendre compte et valoriser

Que vous ayez réussi ou échoué, il est important d'évaluer votre démarche de projet : qu'est-ce qui a fonctionné et qu'est-ce qui n'a pas marché ? Pourquoi ?

**Les financeurs demandent tous des rapports finaux. Vous devez donc bien conserver l'ensemble des documents relatifs à votre projet : comptables (factures, bons de commandes, de livraisons...), communication (flyers, affiches, articles de presse), partenariat (lettres de soutien, d'engagement, conventions)...**

C'est utile pour un futur projet et cela vous permettra de rebondir en cas d'échec.

- Envoyez un dossier bilan aux partenaires que vous avez sollicités, sans oublier ceux qui ne vous ont pas financé, car le résultat peut les convaincre de participer la prochaine fois.

- Partagez votre expérience : à votre tour d'aiguiller d'autres jeunes qui rêvent de suivre vos traces (voir p. 3). D'ailleurs, l'engagement à participer à des salons «Initiatives Jeunes» peut être une condition à l'obtention d'une bourse.

- Valorisez votre expérience : réfléchissez à ce que le projet vous a apporté. Les compétences acquises pourront apparaître dans votre CV et vous être utiles lors d'une recherche d'emploi ou pour un futur projet. Et n'oubliez pas que l'on apprend de ses succès comme de ses erreurs !

### *Pour aller plus loin*

**Bien communiquer sur son projet** - Guides de l'INJEP - 2005 -  
A télécharger sur [www.enviedagir.fr](http://www.enviedagir.fr)

«...et ils vécutent heureux»



## A - Directions de la Cohésion Sociale

### DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE - DRJSCS

239-241 rue Garibaldi - 69003 Lyon  
Tél 04 72 84 55 55  
www.rhone-alpes.jeunesse-sports.gouv.fr

### DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES DE LA COHÉSION SOCIALE – DDCS

#### → Ain

Direction départementale de la cohésion sociale de l'Ain - DDCS  
4 boulevard Voltaire  
01000 Bourg-en-Bresse  
Tél 04 74 32 55 00

#### → Ardèche

Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Ardèche - DDCSPP  
7 boulevard du Lycée  
07000 Privas  
Tél 04 75 66 53 00

#### → Drôme

Direction départementale de la cohésion sociale de la Drôme - DDCS  
Place Louis Le Cardonnel  
Centre administratif Brunet  
26000 Valence  
Tél 04 75 82 46

#### → Isère

Direction départementale de la cohésion sociale de l'Isère - DDCS  
11 avenue Paul Verlaine  
38000 Grenoble  
Tél 04 57 38 65 38

#### → Loire

Direction départementale de la cohésion sociale de la Loire - DDCS  
9 rue Claude Lebois - 42000 Saint-Étienne  
- Tél 04 77 49 63 63

#### → Rhône

Direction départementale de la cohésion sociale du Rhône - DDCS  
241 rue Garibaldi  
69003 Lyon  
Tél 04 72 84 55 55

#### → Savoie

Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de Savoie - DDCSPP  
6 montée Valérioux  
73000 Chambéry  
Tél 04 79 96 12 18

#### → Haute-Savoie

Direction départementale de la cohésion sociale de la Haute-Savoie - DDCS  
7 rue Dupanloup  
Cité administrative  
74000 Annecy  
Tél 04 50 88 41 40



## B - Le réseau Information Jeunesse



[www.crijrhonealpes.fr](http://www.crijrhonealpes.fr)

10 quai Jean Moulin  
69282 LYON cedex 01  
Tél 04 72 77 00 66  
Fax 04 72 77 04 39  
[crijlyon@crijrhonealpes.fr](mailto:crijlyon@crijrhonealpes.fr)  
Du lundi au jeudi : 10h-18h  
Vendredi : 13h30-18h

### Bureaux et Points Information Jeunesse de Rhône-Alpes (BIJ / PIJ)

#### Ain

BELLEY	Tél 04 79 81 26 56
BOURG EN BRESSE	Tél. 04 74 24 69 49
CHATILLON / CHALARONNE	Tél. 04 74 55 43 58
MONTREVEL	Tél. 06 72 25 35 95
ST-MAURICE DE BEYNOST	Tél. 04 78 55 53 30
ST-RAMBERT EN BUGEY	Tél. 04 74 36 26 00
TREVOUX	Tél. 04 74 00 36 04

#### Ardèche

ANNONAY	Tél. 04 75 69 29 06
AUBENAS	Tél. 04 75 89 16 71
BOURG ST-ANDEOL	Tél. 04 75 00 37 81
LE TEIL	Tél. 04 75 49 49 37
ST-AGREVE	Tél. 04 75 30 26 60

#### Drôme

BEAUMONT LES VALENCE	Tél. 04 75 60 02 57
BOURG LES VALENCE	Tél. 04 75 82 45 16
BUIJS LES BARONNIES	Tél. 04 75 28 29 42
DIE	Tél. 04 75 22 20 45
MONTILIMAR	Tél 0 4 75 01 13 94
PIERRELATTE	Tél 04 75 96 80 40
ROMANS	Tél. 04 75 70 79 40
ST-RAMBERT D'ALBON	Tél. 04 75 68 60 33

#### Isère

ALLEVARD	Tél. 04 76 13 50 60
BEAUREPAIRE	Tél. 04 74 79 51 84
BOURGOIN JALLIEU	Tél. 04 74 19 08 21

ECHIROLLES	Tél. 04 76 22 84 53
EYBENS	Tél. 04 76 62 34 86
FONTAINE	Tél. 04 76 56 21 91
GRENOBLE	Tél. 04 76 86 56 00
HEYRIEUX	Tél. 04 78 40 57 86
LE PONT DE CLAIX	Tél. 04 76 29 86 90
MEYLAN	Tél. 04 76 04 84 51
MOIRANS	Tél. 04 76 35 41 08
MORESTEL	Tél. 04 74 80 39 32
PONT DE BEAUVOISIN	Tél. 04 76 37 08 92
PONT DE CHERUY	Tél. 04 78 32 07 83
PONTCHARRA	Tél. 04 76 97 79 79
SASSENGE	Tél. 04 76 26 18 87
SEYSSINET	Tél. 04 38 12 41 24
SEYSSINS	Tél. 04 76 49 88 47
ST-LAURENT DU PONT	Tél. 04 76 06 44 23
ST-MARTIN D'HERES	Tél. 04 76 60 90 70
St MARCELLIN	Tél. 04 76 38 45 48
VIENNE	Tél. 04 74 53 80 70
VILLARD DE LANS	Tél. 04 76 95 50 62
VILLEFONTAINE	Tél. 04 74 96 10 24
VOREPPE	Tél. 04 76 50 14 58

#### Loire

ANDREZIEUX BOUTHEON	Tél. 04 77 36 78 48
BELMONT DE LA LOIRE	Tél. 04 77 63 76 10
FEURS	Tél. 04 77 26 21 14
LA RICAMARIE	Tél. 04 77 57 61 25
LA TALAUDIÈRE	Tél. 04 77 53 95 30
LE CROZET	Tél 04 77 64 18 18

MONTBRISON	Tél. 04 77 58 57 24
NOIRETABLE	Tél. 04 77 24 97 08
ROANNE	Tél. 04 77 72 70 63
SAINT BONNET LE CHATEAU	Tél. 04 77 50 54 33
ST-CHAMOND	Tél. 04 77 31 40 10
ST-CHRISTO EN JAREZ	Tél. 04 77 20 24 36
ST-ETIENNE	Tél. 04 77 92 96 17
ST-ETIENNE Montreynaud	Tél. 04 77 45 54 00
ST-JUST ST-TAMBERT	Tél. 04 77 55 65 51
ST-GALMIER	Tél. 04 77 54 13 61
ST-SYMPHORIEN DE LAY	Tél. 04 77 62 77 76
VEAUCHE	Tél. 04 77 06 07 11

 **Rhône**

AMPLEPUIS	Tél. 04 74 89 42 71
BELLEVILLE	Tél. 04 74 66 13 26
BRIGNAIS	Tél. 04 72 31 84 00
CALUIRE ET CUIRE	Tél. 04 78 08 24 59
CHASSIEU	Tél. 04 37 42 57 56
CONDRIEU	Tél. 04 74 56 89 46
DECINES CHARPIEU	Tél. 04 37 42 10 20
ECULLY	Tél. 04 78 33 83 56
FEYZIN	Tél. 04 78 67 46 28
FRANCHEVILLE LE BAS	Tél. 04 78 59 58 08
GIVORS	Tél. 04 72 24 99 05
GRIGNY	Tél. 04 78 07 25 05
L'ARBRESLE	Tél. 04 74 72 02 19
LA MULATIÈRE	Tél. 04 78 50 07 36
LYON CRJ	Tél. 04 72 77 00 66
LYON Vitalité	Tél. 04 78 39 36 36
MEYZIEU	Tél. 04 72 45 18 63
MIONS	Tél. 04 72 23 26 00
MORNANT	Tél. 04 78 44 98 56
OULLINS	Tél. 04 72 39 74 70
PIERRE BENITE	Tél. 04 78 50 85 17
RILLIEUX LA PAPE	Tél. 04 37 85 01 93
ST-FONS	Tél. 04 72 89 70 99
ST-GENIS LAVAL	Tél. 04 78 56 59 16
ST-LAURENT DE CHAMOUSSET	Tél. 04 74 26 50 78
ST-PRIEST	Tél. 04 78 21 93 50

ST-SYMPHORIEN / COISE	Tél. 04 78 48 46 14
STE-FOY LES LYON	Tél. 04 78 25 15 16
SEREZIN DU RHONE	Tél. 04 78 02 97 57
TARARE	Tél. 04 74 63 57 66
TASSIN LA DEMI LUNE	Tél. 04 78 34 78 60
VAULX EN VELIN	Tél. 04 72 04 93 40
VENISSIEUX	Tél. 04 72 50 01 20
VILLEURBANNE	Tél. 04 72 65 97 13

 **Savoie**

AIME	Tél. 04 79 09 63 24
AIX LES BAINS	Tél. 04 79 61 54 59
ALBERTVILLE	Tél. 04 79 89 26 30
CHAMBERY	Tél. 04 79 62 66 87
CHAMBERY LE HAUT	Tél. 04 79 72 47 99
LA ROCHETTE	Tél. 04 79 65 79 25
MODANE	Tél. 04 792 0 51 33
ST-JEAN DE MAURIENNE	Tél. 04 79 59 94 95
ST-PIERRE D'ALBIGNY	Tél. 04 79 71 78 72

 **Haute-Savoie**

ANNECY	Tél. 04 50 33 87 40
ANNEMASSE	Tél. 04 50 37 74 10
CHAMONIX	Tél. 04 50 53 12 24
CLUSES	Tél. 04 50 89 87 74
DOUVAIN	Tél. 04 50 35 62 29
GAILLARD	Tél. 04 50 49 84 04
LA ROCHE SUR FORON	Tél. 04 50 03 28 08
RUMILLY	Tél. 04 50 01 08 90
SALLANCHES	Tél. 04 50 47 87 23
SCIONZIER	Tél. 04 50 98 03 53
THONON LES BAINS	Tél. 04 50 26 22 23
VILLE LA GRAND	Tél. 04 50 84 34 82
VIUZ EN SALLAZ	Tél. 04 50 36 85 10



18/25  
ANS

# VOS OFFRES EXCLUSIVES DE BIENVENUE

## VOS SERVICES BANCAIRES GRATUITS PENDANT 1 AN

Avec le forfait Satellis Essentiel, vous avez tout ce qu'il vous faut pour bien gérer votre budget à prix cadeau : 0 €\*



**Votre carte Bleue Visa gratuite pendant 1 an\* avec tous les services associés!**

- Compte rémunéré.
- Carte Bleue Visa.
- Découvert gratuit.
- Comptes en ligne.
- Assurances et assistances
- Programme S'Miles.

## POUR PROFITER DE VOS AVANTAGES

Rendez-vous dans une agence Caisse d'Epargne Rhône Alpes.  
Liste des agences sur :  
[www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)

**OU** découvrez l'agence Caisse d'Epargne Rhône Alpes 100% en ligne sur :  
[www.monbanquierenligne.fr](http://www.monbanquierenligne.fr)



**CAISSE D'ÉPARGNE  
RHÔNE ALPES**

\* Soit 87,12 € offerts. Le coût annuel pour un Forfait Satellis Essentiel avec une carte Bleue Visa à débit immédiat est de 87,12 € par an. Offre valable pour toute nouvelle souscription du Forfait Satellis Essentiel sous réserve d'acceptation de votre dossier. Voir détail du forfait et conditions de l'offre en agence. Tarifs au 01/03/2010. Offre valable jusqu'au 30/06/2010.